

COMPTE-RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 15 octobre à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des fêtes, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

Etaient présents : Madame Céline VILLECOURT, Maire, M. MAIRE, M. BOURSE, Mme MOLLIERE, M. SEFRIN, Mme THOMAS-MALBEC, M. KAYAL, Mme CHAPPAZ, Adjoints – M. CHASTAING, M. JEAN-JACQUES, Mme DANIN, M. ENJALBERT, M. VET, Mme MAUGER, Mme DRIENCOURT, M. ESTARZIAU, Mme LECLERC, M. BEHETRE, M. TOHME, Mme MOROSAN, Mme TRAN, M. ROCHER, M. RICHARD, M. ALLET, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme ETHUIN-JEANMET donne pouvoir à M. RICHARD, Mme YOT à M. ROCHER.

Absents excusés : Mme NGO DJOB, Mme CHAIZE, M. GANDRILLON

Secrétaire de séance : M. BEHETRE

CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS

Délibération n° DEL2020-082

A l'unanimité

DECIDE de délibérer à huis clos des affaires selon l'ordre du jour qui a été transmis le 9 octobre 2020 aux membres du conseil municipal de Saint-Prix

MAINTIEN DANS SES FONCTIONS DE MADAME HONORINE NGO DJOB, 2^{EME} ADJOINT AU MAIRE, SUITE AU RETRAIT DE SES DELEGATIONS DE FONCTION ET DE SIGNATURE PAR MADAME LE MAIRE

Délibération n° DEL2020-083

Par 21 voix pour et 5 voix contre

DECIDE du vote à bulletin secret

Par 22 voix contre, 2 voix pour, 1 vote nul et 1 vote blanc

SE PRONONCE contre le maintien de Madame Honorine NGO DJOB dans ses fonctions

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LOUIS AUGUSTIN BOSC

Délibération n° DEL2020-084

A l'unanimité

ACCORDE une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Louis Augustin Bosc d'un montant de 650,00€

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes correspondances relatives à ce dossier

DIT que les dépenses seront imputées au budget principal 2020 au compte 6574

DEMANDE D'AIDE DE FINANCEMENT AUPRES D'ADVENIR POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Délibération n° DEL2020-085

A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à solliciter le versement des primes auprès d'ADVENIR aux taux maximum,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ces demandes de versement de primes,

DIT que la recette sera imputée au budget principal au compte 1318.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE REMPLACEMENT D'AIRES DE JEUX DANS LES ECOLES

Délibération n° DEL2020-086

A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à solliciter la subvention auprès du conseil Départemental du Val d'Oise au taux maximum,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention,

DIT que la recette sera imputée au budget principal au compte 1313.

**DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS SUITE A LA DEMISSION D'UN DE SES MEMBRES**

Délibération n° DEL2020-087

A l'unanimité

ABROGE la délibération n° DEL2020-019 du conseil municipal du 28 mai 2020 portant désignation des membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

DESIGNE comme membres du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS :

Sylvie THOMAS-MALBEC
Emmanuel JEAN-JACQUES
Jean-Pierre CHASTAING
Carol CHAIZE

Martine DANIN
Vanessa LECLERC
Carole ETHUIN-JEANMET
Michel ROCHER